



**« En forêt, nous sommes
tous des experts, même
le promeneur »
Jacques Stein, DGRNE**

photo (c) SRFB

Chacun sa forêt, chacun son mot à dire

La forêt surveillée par le garde forestier, terrain de jeu des mouvements de jeunesse, écosystème protégé par les environmentalistes, ressource exploitée par les entreprises, lieu de ressourcement des familles, espace géré par les pouvoirs publics. La forêt chassée, imaginée, dévalée, débardée, à (faire) découvrir. Bientôt, aussi, outil et objet de participation ?

Forêt, du latin forestis, « ce qui est en dehors du territoire géré par l'homme ». Sauvage. Si l'étymologie reste d'actualité dans les forêts anciennes - disparues chez nous et de plus en plus menacées à l'autre bout du globe (lire article p.20) - elle est aujourd'hui bien loin de la réalité belge. Ici, sous les pins de la Campine ou les hêtres de la Gaume, l'homme est partout. « *La forêt a une fonction environnementale, qu'elle remplit naturellement, et des rôles économiques et sociaux qu'on lui a attribués au fil du temps. Elle est ainsi devenue un "éco-socio-système"* », explique Jacques Stein, de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE) de la Région wallonne.

Trois fonctions principales sont en effet attribuées à nos forêts. Fonction écologique d'abord : espace vital de nombreux animaux et plantes, protecteur des sols, véritable poumon vert. Rôle économique ensuite : production de bois pour l'ameublement, le chauffage, la construction. Fonction sociale enfin : lieu de détente, de récréation, d'éducation...

Des fonctions à équilibrer

Pour Gérard Jadoul, Président d'Inter-Environnement Wallonie, « si, chez nous, il faut sortir du cliché "le bois qu'on coupe, c'est une forêt qui disparaît", si la gestion de nos forêts est de plus en plus responsable, la fonction économique reste malgré tout dominante ». Et évolue au fil du temps, rappelle Christian Dave, du CRIE du Fournau Saint-Michel: « *Le massif connaît des mutations économiques lourdes. Diminution de la part sylvicole dans les revenus forestiers des collectivités, montée en puissance des activités humaines liées à la vogue naturaliste et au développement d'un tourisme vert de proximité dopé par la mobilité*

accrue des "urbains" ».

Comment gérer ce patrimoine partagé ? Surtout pas en séparant les usages spatialement, avec d'un côté des zones réservées aux promeneurs, de l'autre les zones naturelles interdites à la circulation, ailleurs encore les « exploitations forestières ». « *La gestion intégrée est le réel enjeu* », confirme Gérard Jadoul. « *On constate que dans les endroits où on a sectorialisé, par exemple pour un tourisme massif, la fonction privilégiée s'est sacrifiée elle-même* ». En d'autres termes, « intégrer » c'est parvenir à ce que les différentes fonctions se croisent et se renforcent, sur un même espace.

En faisant aussi participer les multiples utilisateurs, aux points de vue souvent divergents, ajoute Jacques Stein : « *Nous partageons une responsabilité quant à la gestion de la forêt. À cet égard, pour les forêts publiques, un grand travail est encore nécessaire pour donner à tous la possibilité et l'envie de participer. Car tous les acteurs sont des experts, y compris le promeneur. Tous ont quelque chose à dire et devraient être entendus.* »

Le citoyen doit se réapproprier la forêt

« *En bordure du massif de Saint-Hubert, les villageois percevaient et percevaient toujours la forêt comme un milieu fermé, sombre, un peu mystérieux, réservé au travail de quelques-uns et aux loisirs coûteux d'une minorité* » raconte Christian Dave. Elle était et est aussi perçue comme un espace de production de richesses collectives qui soulage d'autant l'impôt individuel. Un espace géré par une administration de confiance omniprésente. Gérard Jadoul ne dit pas autre chose : « *On a délégué la gestion de la forêt à des spécialistes, une poignée de personnes décidant de l'orientation du paysage collectif pour les cinquante années à venir* ». Une seule personne ne peut pourtant concentrer toutes les compétences nécessaires à la prise en compte de l'ensemble des enjeux forestiers.

L'élaboration d'un plan forestier de gestion échappe totalement aux acteurs, du chasseur au promeneur. Or, si la forêt est multifonctionnelle, elle se doit d'être multipartenaires. C'est un mode de gouvernance à réinventer, mais aussi une culture à propager. « *Lorsque, pendant de longues années, la forêt a été décrite comme un milieu inaccessible, voire interdit, il ne suffit plus de mettre en place des outils participatifs comme il en existe à Saint-Hubert* (lire article p.10), il faut en plus changer les mentalités attentistes en mentalités participatives », précise Christian Dave. Il faut que les citoyens disent : « la forêt, ça me regarde ». Il faut aussi qu'ils intègrent le fait qu'elle fait partie du territoire communal et qu'elle relie ce territoire à d'autres communes ».

La participation : plus qu'un outil

La solution ? Christian Dave la voit dans la création d'associations locales de gestion de l'environnement direct : « *Cela aurait les multiples avantages de fédérer les forces individuelles en force collective, d'inciter les gens à faire le pari de la formation et de l'éducation, de raccourcir*

Les forêts belges sont menacées

Chez nous, les forêts tempérées continuent de s'étendre. En Belgique, la surface forestière a ainsi augmenté de 25% en 130 ans. Par contre, de l'autre côté du globe, 13 millions d'hectares de forêts sont perdus chaque année, soit l'équivalent de 36 terrains de football à la minute. Ce sont 140 espèces qui disparaissent par jour. Comment y faire face ? Lire le « truc pratique » en page 20.

Couper des arbres, c'est détruire la forêt

Faux. L'exploitation raisonnée et programmée de la forêt belge ne provoque pas sa destruction. Les éclaircies, par exemple, donnent de l'espace aux arbres réservés.

la chaîne de collecte d'avis, de favoriser un bouillon d'idées novatrices, de permettre un dialogue rapproché entre les avis contraires... Enfin et surtout, cela fournirait matière à débat et à prise de décision en s'appuyant sur des aspirations réelles et non supposées telles. La participation citoyenne est plus qu'un outil, c'est une condition indispensable à la durabilité des décisions

qui seront prises. » Doublée d'une formidable école de vie.

Christophe DUBOIS,
avec la précieuse collaboration de **Christian DAVE**

Photo: ©CIFEC Comblain-au-Port

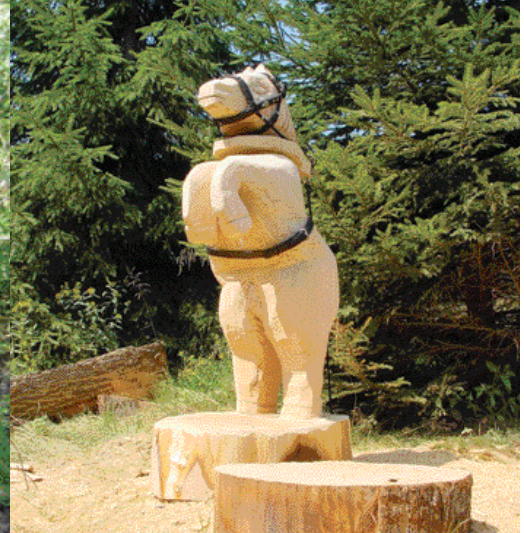


Photo: ©SFRB

Faire participer tous les acteurs de la forêt, du promeneur au débardeur, est un des enjeux cruciaux de l'avenir forestier. Il y va de la durabilité des décisions à prendre.

Une forêt de chiffres

1/3

des terres émergées de la Terre sont recouvertes de forêts. Le ratio est le même à l'échelle de la Wallonie, mais très inégalement réparti à l'échelle provinciale : le taux de boisement varie de 9% en Brabant wallon (soit 3 ares par habitant) à 51% pour la Province de Luxembourg (soit 113 ares par habitant).

1%

des forêts sont naturelles en Europe. Presque toutes ont été utilisées et façonnées par l'homme, à des fins économiques ou de loisir. La moitié de la « forêt » wallonne provient de plantations d'épicéas ou autres résineux.

100.000

propriétaires privés se divisent 54% de la surface forestière belge, le reste appartenant aux pouvoirs publics.

56%

des bois tropicaux importés en Belgique proviennent du commerce illégal.

1 personne sur 4

dans le monde dépend des forêts pour sa survie, dont 60 millions d'indigènes, et 80.000 Belges - depuis le pépiniériste jusqu'au marchand de meubles.

200

années sont nécessaires pour qu'arrive à maturité une essence rustique comme le chêne. À l'opposé de cette culture extensive, il ne faut « que » 20 ans pour la culture rapide de clones à haute performance (peuplier, eucalyptus). Le temps est une des données essentielles de la gestion forestière. Mais trop peu prise en compte par les pouvoirs publics, estime Gérard Jadoul, Président d'IEW: « Une recherche française montre que suite au réchauffement climatique, la quasi-totalité des forêts de hêtres ou d'épicéas de l'Hexagone auront disparu d'ici 2100. La révision du code forestier en cours au Parlement wallon ne prend pas en compte l'échelle temps et les attentes des sociétés humaines du XXI siècle confrontées à de tels défis ».

70% à 90%

On estime que les forêts tropicales abritent de 70% à 90% des espèces animales et végétales de la planète.